



**HAL**  
open science

## Jean-Jacques Pialès (1711–1789) et la Commission des Réguliers en France (1766–1780)

Stéphane Gomis

► **To cite this version:**

Stéphane Gomis. Jean-Jacques Pialès (1711–1789) et la Commission des Réguliers en France (1766–1780). Pruskie kasaty klasztorne na Śląsku na tle procesów sekularyzacyjnych w Polsce i Europie = The Prussian dissolution of monasteries in Silesia against a background of secularization processes in Poland and Europe, Marek Derwich; Marek L. Wójcik, Nov 2010, Wrocław, France. pp.85-97. hal-01886917

**HAL Id: hal-01886917**

**<https://uca.hal.science/hal-01886917>**

Submitted on 22 Jan 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Kasaty klasztorów na obszarze  
dawnej Rzeczypospolitej Obojga Narodów i na Śląsku  
na tle procesów sekularyzacyjnych w Europie

# I

Geneza

Kasaty na ziemiach zaborów  
austriackiego i rosyjskiego

redakcja  
Marek Derwich

Opera ad Historiam Monasticam Spectantia

curavit Marcus DERWICH

Series I: Colloquia 8/I

Dissolutiones monasteriorum  
in Re Publica Utriusque Nationis et Silesia sitorum  
ad processus Europaeae saecularisationis relata

curavit Marcus DERWICH

vol. 1: Origines. Dissolutiones in terris  
ab Austriacis et Russis occupatis actae



Officina Studiorum Historiam Ordinum  
et Congregationum Religiosarum Illustrantium

Kasaty klasztorów na obszarze  
dawnej Rzeczypospolitej Obojga Narodów i na Śląsku  
na tle procesów sekularyzacyjnych w Europie

redakcja  
Marek DERWICH

I

Geneza  
Kasaty na ziemiach zaborów  
austriackiego i rosyjskiego



Wrocławskie Towarzystwo Miłośników Historii  
Wrocław 2014



## Spis treści tomu I

Wprowadzenie: od konferencji do projektu badawczego . . . . .	9
Foreword: from a conference to a research project . . . . .	13
Wstęp . . . . .	17
Introduction . . . . .	19
Wykaz skrótów bibliograficznych . . . . .	21

### I. Geneza

Bartłomiej STAWIARSKI	
Sekularyzacja jako problem badawczy nauki anglosaskiej. Teorie sekularyzacji . .	27
Secularisation in contemporary British and American research. Theory of secularisation. . . .	41
Gabriela WĄS	
Teoria i praktyka życia klasztorowego na terenach protestanckich w okresie nowożytnym . . . . .	43
Theory and practice of monastic life in Protestant territories in the modern period . . . .	58
Stanisław JUJEZKA	
Sekularyzacje dóbr kościelnych w nowożytnej Europie (połowa XVII – początek XIX w.) . . . . .	61
The dissolution of religious institutions and appropriation of their assets in early modern Europe (mid-17th – beginning of the 19th century) . . . . .	77
ks. bp Jan KOPIEC	
Stanowisko papieżstwa wobec kasat klasztorów w XVIII i XIX w. . . . .	79
Popes' stance on the dissolution of monasteries in the 18th and 19th centuries . . . . .	84
Stéphane GOMIS	
Jean-Jacques Pialès (1711–1789) et la Commission des Réguliers en France (1766–1780) . . . . .	85
Jean-Jacques Pialès (1711–1789) and the French Commission for Monastic Affairs (1766–1780) . . . . .	97

Radosław LOŁO	
Kasata kolegium jezuitów w Pułtusk a losy tutejszej szkoły (1773–1781) . . .	99
The dissolution of the Jesuit college in Pułtusk and the fate of the local school (1773–1781) . . . . .	104

## II. Kasaty józefińskie

### II.1. W Czechach i na Śląsku Cieszyńskim

Jiří MIHOLA	
Skazani na zanik? W kwestii konsekwencji polityki józefinizmu dla wewnętrznego życia klasztorów mendykanckich (na przykładzie Niemiecko-Czeskiej Prowincji Zakonu Braci Najmniejszych) . . . . .	109
Condemned to extinction? On the impact of Josephinism on the inner life of mendicants monasteries (shown on the example of German-Bohemian Province of the Order of the Minims) . . . . .	120
Ondřej BASTL	
Das Schicksal und weitere Tätigkeit der Geistlichen aus den aufgehobenen Klöstern in Böhmischen Ländern . . . . .	121
The fate and ongoing activities of the clergy from abolished Bohemian monasteries . . . . .	130
Karel MÜLLER, Petr TESAŘ	
Rušení klášterů v Rakouském Slezsku za josefinských reforem ve světle pramenů Zemského archivu v Opavě . . . . .	131
Dissolutions of monasteries in Austrian Silesia during the reforms of Emperor Joseph II in the light of the records kept in the provincial archives in Opava . . . . .	137

### II.2. Na ziemiach zaboru austriackiego

ks. Andrzej BRUŹDZIŃSKI	
Kasaty klasztorów męskich w Krakowie na przełomie XVIII i XIX w. . . . .	141
Dissolutions of men's monasteries in Cracow in the late 18th and early 19th centuries . . . . .	158
Hermína ŠWIĚCH	
Przyczyny i przebieg kasat żeńskich klasztorów w Krakowie w drugiej połowie XVIII i na początku XIX w. . . . .	159
The causes and the course of the suppression of women's monasteries in Cracow in the second half of the 18th and the beginning of the 19th century . . . . .	178
ks. Janusz KRÓLIKOWSKI	
Kasata klasztoru klarysek w Starym Sączu . . . . .	179
The dissolution of the convent of Poor Clares in Stary Sącz . . . . .	188
Filip WOLAŃSKI	
Kasaty klasztorów bernardyńskich w Galicji w latach 1785–1789 . . . . .	191
Dissolutions of Observant Franciscan monasteries in Galicia in 1785–1789 . . . . .	197

o. Jan Andrzej SPIEZ OP	
Kasaty klasztorów dawnej prowincji ruskiej dominikanów w oczach ich świadka o. Wawrzyńca Kałuskiego. . . . .	199
Dissolutions of Dominican monasteries in the Ruthenian province as witnessed by Fr. Wawrzyniec Kałuski . . . . .	213
Beata LORENS	
Bazylianie w Galicji wobec działań kasacyjnych w latach 1772–1792 . . . . .	215
The Basilians of Galicia in the period of monastery suppressions in 1772–1792. . . . .	231
Ołeh DUCH	
Losy monasterów bazylianek w Galicji na przełomie XVIII i XIX w. . . . .	233
The fate of the monasteries of Basilian Nuns in Galicia in the late 18th and early 19th centuries . . . . .	247
<b>III. Kasaty w Rosji i na ziemiach zaboru rosyjskiego</b>	
III.1. W Rosji w 1764 r.	
Аркадий ИВАНОВИЧ КОМИССАРЕНКО	
Секуляризационная реформа в России в 1764 г.: истоки, разработка, проведение. . . . .	253
Secularisation reform in Russia in 1764: the origins, development and course of events	266
III.2. Na tzw. ziemiach zabranych	
Irena WODZIANOWSKA	
Etapy likwidacji wspólnot bazyliańskich w Imperium Rosyjskim na przykładzie Ukrainy Prawobrzeżnej . . . . .	271
The stages of the suppression of Basilian communities in the Russian Empire. The case of the Right-bank Ukraine. . . . .	286
Witalij ROSOWSKI	
Losy zakonników z klasztorów rzymskokatolickich na Ukrainie Prawobrzeżnej skasowanych w XIX w. . . . .	287
The fate of friars from Roman Catholic monasteries in the Right-bank Ukraine dissolved in the 19th century. . . . .	301
o. Sławomir BRZOZECKI OP	
Kasaty klasztorów w Wilnie w XIX w. . . . .	303
Dissolutions of Vilnius monasteries in the 19th century . . . . .	308
Halina RUSIŃSKA-GIERTYCH	
Drukarnie zakonne Kościoła łacińskiego na ziemiach ruskich Rzeczypospolitej od XVII do XIX w. i ich pokasacyjne losy . . . . .	309
Printing houses of Roman Catholic monasteries in the Ruthenian lands of the Polish-Lithuanian Commonwealth from the 17th to the 19th century and their post-dissolution fate . . . . .	321

## III.3. W Królestwie Polskim

Anna SZYLAR	
Kasata klasztoru benedyktynek w Sandomierzu w latach 1819–1864 . . . . .	325
The dissolution of the Benedictine Sisters' monastery in Sandomierz in 1819–1864 . . .	346
Cezary JASTRZĘBSKI	
Kasaty klasztorów w Królestwie Polskim w 1864 r. . . . .	349
Dissolutions of monasteries in the Kingdom of Poland in 1864 . . . . .	367
o. Roland PREJS OFMCap	
Kasata klasztorów na Śląsku w 1810 r. a kasata klasztorów w Królestwie Polskim w 1864 r. Podobieństwa i różnice. . . . .	369
The dissolution of monasteries in Silesia in 1810 and in the Kingdom of Poland in 1864. Similarities and differences . . . . .	382
Indeks osób . . . . .	385
Indeks nazw geograficznych. . . . .	411
Autorzy tomu I . . . . .	449
Spis zawartości tomów I–IV. . . . .	453



Marek DERWICH

Foreword: from a conference  
to a research project

Between 18 and 21 October 2010 an international conference entitled *Prussian dissolutions of monasteries in Silesia against the background of secularisation processes in Poland and Europe* was held in Wrocław on the 200th anniversary of the secularisation edict issued by King of Prussia Frederick William III on 30 October and promulgated on 19 November 1810.

The conference was organised by the following institutions: Institute of History, University of Wrocław; Friends of History Society in Wrocław (branch of the Polish Historical Society); Lubiąż Foundation; and the Art and Culture Centre in Wrocław (a cultural institution of the Lower Silesian Province). The honorary patrons were: Archbishop of Wrocław, Marian Gołębiewski; Marshal of the Lower Silesian Province, Marek Łapiński; Mayor of Wrocław, Rafał Dutkiewicz; Rector of the University of Wrocław, Marek Bojarski; and Rector of the Papal Faculty of Theology in Wrocław, Waldemar Irek. The conference was financially supported by the Ministry of Science and Higher Education, Municipality of Wrocław, Lower Silesian Marshal's Office, Polska Miedź Foundation, Polish Historical Society, Rector of the University of Wrocław, and Dean of the Faculty of Historical and Pedagogical Sciences of the University of Wrocław. Members of the organising committee were: Marek Derwich (chair), Marek L. Wójcik (secretary), Katarzyna Bock, Anna Galar, Stanisław Jujeczka, Paweł Skrzywanek, Bartłomiej Stawiarski and Piotr Szukiel. The conference organisers were actively supported by members of the Student Section of the Friends of History Society in Wrocław: Anna Chojnacka, Aleksandra Filipek, Magdalena Jakubczyk, Angelika Lipka, Mateusz Matuszyk, Piotr Musielak, Tomasz Pelech, Weronika Wojciech and Marcin Zdyb.

The participants included over 100 scholars from Poland, the Czech Republic, France, Germany, Russia and Ukraine, who dealt with the suppression of monasteries in Poland and Europe in their research. Over 3 days 90 papers were delivered in three sections.

Summaries of all of them were published in Polish and English in a separate book of summaries on the eve of the conference<sup>1</sup>. The book was also made available online<sup>2</sup>. The course of the conference is reflected in the lists of speakers<sup>3</sup> and participants<sup>4</sup>, the programme of the conference itself<sup>5</sup> and of the accompanying events<sup>6</sup> published in the book, as well as subsequent reports<sup>7</sup>.

\*

What was meant to be a one-off event, a closed chapter, became the foundation of a huge venture.

The 2010 conference was only seemingly like any other conference: some problems were raised, unknown concepts and state of research were presented, numerous acquaintances were made and long discussions were held. However, it turned out that individual actions of various scholars were beginning to form a panoramic, multifaceted and multilayered image of the cultural heritage of Polish monasteries. It is difficult to grasp this image – on the one hand, because of the vastness of this heritage, and on the other, because of its current condition and state of research. The huge resources of material and spiritual culture collected for centuries in monasteries were, after their dissolutions, moved, deliberately or accidentally destroyed, sometimes openly stolen and not always competently protected. Yet they are still there around us. Some are well-preserved, identified and widely presented; others, forgotten and anonymous, are hiding their provenance.

In 2010 we became aware of this and we realised that conventional methods were not sufficient to deal with the heritage of former monasteries. Thus our conference became germ of a huge, nearly five-year-long research project entitled *Cultural heritage of dissolved monasteries on the territory of former Poland and in Silesia in 18th and 19th centuries: fate, significance, cataloguing*<sup>8</sup>, prepared in the spring of 2011, submitted in the first competition within the framework of the Ministry of

---

1 M. DERWICH, M. L. WÓJCIK (ed.), *Pruskie kasaty klasztorne na Śląsku na tle procesów sekularyzacyjnych w Polsce i Europie. Międzynarodowa konferencja naukowa, Wrocław, 18–21 listopada 2010. Księga streszczeń* = *The Prussian dissolution of monasteries in Silesia against a background of secularization processes in Poland and Europe. International scientific conference, Wrocław, 18–21 November 2010. Book of summaries*, Wrocław, 2010, pp. 9–190.

2 <http://www.wtmh.pl/wydawnictwa.html>.

3 M. DERWICH, M. L. WÓJCIK (ed.), *Pruskie kasaty klasztorne*, pp. 191–202.

4 *Ibidem*, pp. 203–216.

5 *Ibidem*, pp. 217–236.

6 *Ibidem*, pp. 237–242.

7 M. MATUSZYK, *Sprawozdanie z międzynarodowej konferencji naukowej pt. „Pruskie kasaty klasztorne na Śląsku na tle procesów sekularyzacyjnych w Polsce i Europie” (Wrocław, 18–21 XI 2010 r.)*, Sobótko, 67, 2012, 1, pp. 153–158; А. И. КОМИССАРЕНКО, *Международная научная конференция во Вроцлаве, “Новая и новейшая история”*, 2011, 5, pp. 244–246.

8 M. DERWICH, *The main assumptions of the project “Cultural heritage of dissolved monasteries on the territory of former Poland and in Silesia in 18th and 19th c.: fate, significance, cataloguing”*. Programme of

Science and Higher Education programme “National Programme for the Development of Humanities”, and – after obtaining approval and financing – launched on 6 March 2012. We hope that the Project will be continued and will lead to a comprehensive study of this huge and important topic, hitherto, unfortunately, rather neglected.

Many speakers who took part in the conference participated in the preparation of the programme and today continue to develop it. In addition to conference proceedings, we have launched a journal<sup>9</sup> and a publishing series<sup>10</sup>; instead of one symposium, we have organised a cycle of conferences<sup>11</sup>; instead of traditional meetings, we have created a virtual platform for unlimited exchange of information as well as collection of data and research results<sup>12</sup>.

\*

All these activities, began with that meeting in 2010, have influenced the concept of the publication of conference proceedings. Four years later we are offering our readers four volumes containing 76 articles in total; 70 of them are products of the 2010 conference and 6 emerged as one of its results, being added to the conference proceedings as valuable contributions.

In view of the thematic scope of the conference and of the published articles, going way being dissolution of monasteries in Prussian Silesia, we have decided to give the new publication a new title: *Dissolution of monasteries in the former*

---

*the Ministry of Science and Higher Education under the name of the “National Programme for the Development of Humanities” in the years 2012–2016; no. 11H 11 021280, “Hereditas Monasteriorum”, 1, 2012, pp. 363–368.*

9 “Hereditas Monasteriorum”, 1, 2012; 2, 2013; 3, 2013. Available online: <http://hm.kasaty.pl>.

10 “Cultural Heritage of Dissolved Monasteries”; in 2015 we will publish among others: P. OLIŃSKI, W. ROZYNKOWSKI (ed.), *Źródła i materiały do badań nad kasatami klasztorów z obszaru Pomorza Nadwiślańskiego i ziemi chełmińskiej (XIX i XX w.); Archiwum i biblioteka klasztoru Brygidek w Grodnie. Inwentarz z 1925 r. i stan współczesny*, ed. M. KALAMAJSKA-SAEED; A. SZYLAR, “Pióro żadne nie jest w stanie wyrazić jej zalet”. *Listy informujące o śmierci mniszek adresowane do opactwa benedyktynek w Sandomierzu w zbiorach Biblioteki Diecezjalnej w Sandomierzu (1781–1897)*.

11 Conferences that took place in the years 2012–2014: 1. *The fate of monasteries and former monastery collections during the period of repression following the November Uprising in 1831*, 12–15 July 2012, Rytwiany near Staszów; 2. *The fate of the heritage of monasteries dissolved in Wielkopolska under Prussian rule (until 1871)*, 4–6 April 2013, Poznań; 3. *The fate of the heritage of Jesuit monasteries dissolved in the Polish-Lithuanian Commonwealth and its significance to the founding and operation of the Commission of National Education (on the 240th anniversary of the suppression of the Jesuit Order and founding of the Commission)*, 11–14 July 2013, Jarosław; 4. *The fate of monasteries in Silesia, Bohemia as well as Upper and Lower Lusatia in the 18th and 19th centuries*, 4–5 October 2013, Jelenia Góra-Cieplice; 5. *The fate and significance of the heritage of monasteries dissolved in Galicia under Austrian rule (of the 230th anniversary of the beginning of Josephinist dissolutions in Galicia)*, 17–19 October 2013, Nowy Sącz; 6. *The fate and significance of the heritage of monasteries dissolved in West and East Prussia and Pomerania*, 7–9 November 2013, Przysiek near Toruń; 7. *The fate and significance of the cultural heritage of dissolved monasteries in Płock, Mazovia and the Dobrzyń region*, 5–7 June 2014, Płock; 8. *The fate and significance of cultural heritage of dissolved monasteries in territories annexed by Russia, 1864–1905. On the 150th anniversary of the great dissolution of monasteries carried out in 1864*, 25–27 September 2014, Małocice Kapitulne near Kielce. Conference proceedings will be published.

12 Cf. [www.kasaty.pl](http://www.kasaty.pl).

*Polish-Lithuanian Commonwealth and in Silesia against the background of secularisation processes in Europe.*

Volume I, entitled *The origins. Dissolutions in the territories annexed by Austria and Russia*, contains 24 papers presented in the following thematic blocks: I. The origins; II. Josephinist dissolutions; II.1. In Bohemia and Cieszyn Silesia; II.2. In the territories annexed by Austria; III. In Russia and the territories annexed by Russia; III.1. In 1764 in Russia; III.2. In the so-called Stolen Lands; III.3. In the Kingdom of Poland.

Volume II, entitled *Dissolutions in Prussian Silesia and the territories annexed by Prussia*, contains 24 papers presented in the following thematic blocks: IV. The dissolution of 1810; IV.1. In Prussian Silesia; IV.2. In Wrocław; V. Dissolutions in the territories annexed by Prussia; V.1. In the Grand Duchy of Poznań; V.2. In West Prussia.

Volume III, entitled *Sources. The effects of 18th and 19th century dissolutions. Dissolutions in 1954–1956*, contains 28 papers in the following thematic blocks: VI. Archive sources; VII. Library sources; VIII. Museum sources; IX. The effects of 18th and 19th century dissolutions; X. Dissolutions in 1954–1956.

Volume IV, entitled *Documentation*, is a necessary documentary supplement to all earlier volumes. Readers will find here XI. Documentation, i.e.: XI.1. Illustrations; XI.2. Bibliography; XI.3. List of bibliographic abbreviations; XI.4. Indexes; XI.5. List of authors.

We have paid particular attention to documentation. Each volume has two indexes – of people and geographical names – for documentary purposes. The index of people (including legendary and mythical figures) contains data facilitating their unequivocal identification, e.g. affiliation to religious orders and congregations as well as monasteries. We have also taken into account people mentioned in dedications, subjects of works of art or street names. The index of geographical names lists contemporary names (also in Cyrillic) and in the case of localities in the former Polish-Lithuanian Commonwealth and Silesia – also their administrative affiliation. In addition, the index lists all monasteries mentioned in the text, their dependencies, monastery schools, hospitals, prisons, printing houses and paper mills, as well as the monks and nuns included in the index of people.

Volume IV contains the following references for Volumes I–III collectively: iconographic documentation, full bibliography of quoted sources and studies, indexes as well as information about the authors. We hope that the results of our work will more than make up to the readers for the long wait for the publication.

In late 2015 we will publish a separate volume for German-language readers, containing a dozen or so papers devoted to dissolutions in Prussian Silesia selected from among the articles published in volumes II–III.



Marek DERWICH

## Introduction

Volume I brings together articles devoted to the origins of dissolutions as well as their course and significance in Cracow (in the last years of the Polish-Lithuanian Commonwealth and during the brief period of Austrian rule in 1796–1809), and in the territories annexed by Austria and Russia. Articles dealing with sources illustrating these dissolutions and with the fate of the cultural heritage of the dissolved monasteries are to be found in Volume III.

Worthy of note is an interesting presentation of “Reformation-related” dissolutions in the 16th century as well as dissolutions of monasteries carried out in France and Russia in the second half of the 18th century. We are happy to be able to present the background and the course of Josephinist dissolutions in the Austrian Empire, especially in Bohemia. There is also a comprehensive analysis of dissolutions carried out in the Cracow area.

The articles published in the volume are particularly valuable because of their authors’ detailed knowledge of the source material kept in the Polish archives as well as the archives found beyond our eastern border, especially in Lviv and Vilnius. By comparison, their knowledge of archive documents kept in Vienna’s Österreichisches Staatsarchiv is much less thorough; the collection in question remains practically outside academic circulation. Perhaps at least to some extent this state of affairs will be changed by studies undertaken as part of a research project entitled *Cultural heritage of dissolved monasteries on the territory of former Poland and in Silesia in 18th and 19th centuries: fate, significance, cataloguing* (Ministry of Science and Higher Education programme “National Programme for the Development of Humanities” for 2012–2016), a project the purpose of which is to make an inventory of these archive resources. Their first result is an inventory compiled by Gregor Ploch and published in Volume III.

In the present volume particularly worthy of note, given the rarity of this type of approach, is an interesting article by Fr. Roland Prejs, in which the author tries to compare dissolutions carried out under the 1810 decree (in Silesia) and under the 1864 *ukase* (in the territories annexed by Russia).

The variety of topics, ways of presenting them and research methods applied by the authors make the volume interesting to every reader. At the same time, we can hope that the volume will be an important contribution to the study of the origins, course and significance of dissolutions of monasteries towards the end of the Polish-Lithuanian Commonwealth, and in the territories annexed by Austria and Russia.

Colour illustrations accompanying the articles as well as a complete bibliography from all four volumes can be found in Volume IV.



Stéphane Gomis

Université Blaise-Pascal, Clermont-Ferrand

Jean-Jacques Pialès (1711–1789)  
et la Commission des Réguliers  
en France (1766–1780)

Créée en 1766, la Commission royale des Réguliers est mise en place par Louis XV. Son objectif clairement affirmé est de remettre de l'ordre au sein des différentes familles monastiques et congrégations religieuses. Elle réunit cinq prélats, dont l'archevêque de Toulouse Étienne-Charles de Loménie de Brienne (1727–1794), véritable cheville ouvrière de l'institution, ainsi que quatre conseillers d'État. Si l'historiographie s'est traditionnellement attachée à l'activité de la commission principalement à travers la personnalité de son rapporteur Mgr de Loménie de Brienne, ses collaborateurs immédiats n'ont pas fait l'objet d'une attention particulière. Pourtant ce comité s'adjoint également les services de quatre avocats au Parlement de Paris : Jean Cochin, Marc-Antoine Laget de Bardelin, Jean-Baptiste de Vulpian et Jean-Jacques Pialès. Certes les sources ne permettaient pas toujours de préciser le rôle de ces derniers. Or depuis les travaux fondateurs de Suzanne Lemaire<sup>1</sup> et de Pierre Chevallier<sup>2</sup>, l'entrée en 1983 dans les collections publiques d'un document intitulé : *Mémoire sur les religieux en général, et particulièrement sur l'ordre de saint Benoît*, vient préciser le rôle dévolu à son auteur, Jean-Jacques Pialès (1711–1789). Spécialiste de droit canonique, tout spécialement en matière de bénéfices ecclésiastiques, cet homme se trouve également associé à de différents réseaux jansénistes. Tout d'abord, nous nous attacherons à retracer le parcours de ce juriste ; puis, nous précisons son rôle d'expert du monde monastique ; enfin, nous tenterons d'établir si ce conseiller ès qualité a pu influencer les décisions actées par la commission.

---

1 S. LEMAIRE, *La Commission des Réguliers (1766–1780)*, Paris 1926.

2 P. CHEVALLIER, *Loménie de Brienne et l'ordre monastique (1766–1789)*, t. 1–2 (Bibliothèque de la Société d'histoire ecclésiastique de la France), Paris 1959–1960.

### L'homme, ses origines familiales, sa formation et ses réseaux

Jean-Jacques Pialès voit le jour en 1711, à Mur-de-Barrez, petite ville située en Rouergue, province du sud du Massif central. Les dernières années du règne de Louis XIV ne sont alors guère heureuses. L'Europe est secouée par la guerre de Succession d'Espagne ouverte depuis la mort du dernier des Habsbourg détenteur de cette couronne, Charles II, survenue en 1700. À l'intérieur de ses frontières, la France se remet doucement du grand hiver de 1709–1710 qui a conduit à une grave crise de surmortalité. Sur le plan religieux, l'affaire du jansénisme n'est pas close. Ainsi, ordonnée en janvier 1710, la démolition de l'abbaye de Port-Royal va bientôt devenir réalité. Elle est rayée de la carte jusqu'à ses fondations au cours du mois de juin 1711. C'est dans ce contexte difficile, que le 12 septembre, Jeanne Gironnet donne naissance à son septième enfant. Celui-ci est baptisé dès le lendemain sur les fonds baptismaux de l'église Saint-Thomas de Canterbury<sup>3</sup>. Si la mère de Jean-Jacques semble issue d'une famille notable de la ville de Mur-de-Barrez, tel n'est pas le cas de son époux Jean Pialès. En effet, ce dernier est natif de la ville de Montsalvy en Auvergne. En fait, cette modeste cité n'est guère éloignée que d'une quarantaine de kilomètres de Mur-de-Barrez. Surtout, l'une comme l'autre appartiennent au Carladez. Depuis 1646, ce petit pays niché dans ce morceau du Haut Rouergue entre Auvergne et Aubrac appartient aux Princes de Monaco. Cette spécificité politique fait de cette région une enclave étrangère insérée au cœur du royaume de France. Revendiquant une forte identité, forgée par des paysages de hauts plateaux propres à cette région de moyennes montagnes, le Carladez cultive une certaine indépendance qui se joue des frontières provinciales habituelles. Ainsi, alors que les axes de communications les plus commodes engageraient naturellement les habitants de Mur-de-Barrez à entretenir des relations poussées avec la ville de Rodez, ce sont plutôt les autres cités du comté qui sont privilégiées. Aussi, ne faut-il donc pas s'étonner que Jean Pialès, marchand de son état, soit allé quérir épouse dans cette ville. Ce mariage, contracté le 8 janvier 1702, donne naissance à douze enfants<sup>4</sup>.

3 Et non pas en 1720, comme l'indiquent par erreur les notices biographiques qui lui sont consacrées. Voici son acte de baptême : « Le 13<sup>e</sup> septembre 1711 a esté baptisé Jean Jacques Pialles fils légitime et naturel à Jean Pialles marchand et a Demoiselle Jeanne Gironnet mariés de la présente ville naquit le 12<sup>e</sup> du présent mois, le parrain a esté Jean Jacques Pialles âgé de 14 ans étudiant en cinquième, la marraine Margueritte Pialles âgé de vingt cinq ans ou environ du lieu et paroisse de Montsalvi en Auvergne et le parrain cy dessus nommé de la présente ville, le parrain a signé et la marraine requise de signer a dit ne scavoir, Jacques Piales, Beral chanoine en l'absence de M. le curé », AD Aveyron, 2 E 175-23.

4 « Le 8 janvier 1702, c'est célébré mariage en face de l'église entre Jean Pialles marchand de la ville de Montsalvi âgé de [blanc] ou environ d'une part, et entre Jeanne Gironnet âgé de 22 ans de la présente ville d'autre part, je leur ay départi la bénédiction nuptiale n'ayant trouvé en eux aucun empêchement canonique, ayant eu le consentement de Mr le curé de Montsalvi, le tout bien contrôlé de part et d'autre, le tout en présence de Mr Hierosme du Verdier avocat en parlement, de Mr Jacques Belmont avocat en parlement parents de la future épouse de la présente ville, de Me Jean François Pialles notaire, de Me Jean Gaffier chirurgien parents du futur époux de la ville de Montsalvy, les futurs époux avec lesdits témoins ont signé avec moy de ce requis, Piales, Jeanne Gironnet, Verdier présent, Belmont présent, Piales, Gaffier présent, Bertal sacristain et curé », *ibidem*.

La fratrie est composée de six garçons et de six filles (trois d'entre eux meurent en bas âge). La famille Pialès semble avoir appartenu aux lignages les plus en vue de la cité. Jean Pialès est un honorable marchand, dont la fortune s'explique pour une large part par sa charge de fermier des revenus du prince Antoine I<sup>er</sup> de Monaco (1661–1731), pour sa seigneurie de Mur-de-Barrez. Cette aisance financière prend corps notamment par la possession d'une belle maison dotée d'une tour ronde, située face à la porte fortifiée dite « Tour de Monaco »<sup>5</sup>. Une belle réussite qui permet à sa progéniture d'accomplir de solides études et de contracter de belles alliances. S'inscrivant dans une certaine tradition familiale, leur grand-père Jacques (né vers 1648 – mort vers 1732), ayant été homme de loi à Montsalvy, Joseph (1709–1788) et Jean-Jacques deviennent avocat. Deux de leurs frères, Jacques (1702–1777) et Jérôme (1715–1784) s'engagent dans une carrière ecclésiastique. Le premier, comme prieur-curé de Rueyre, paroisse proche de Mur-de-Barrez ; le second, comme chanoine au service de la collégiale Saint-Thomas de Canterbury. En outre, l'un comme l'autre ont suivi un cursus universitaire complet, qui les a conduit jusqu'au grade de docteur en théologie<sup>6</sup>. Cependant, il importe plus particulièrement de s'intéresser au parcours emprunté par Jean-Jacques. Si nous savons que ce dernier est admis parmi les élèves du collège des jésuites de Cahors, son cursus antérieur n'est pas connu. Toutefois, il est possible de formuler quelques hypothèses. L'existence d'un maître d'école à Mur-de-Barrez n'est pas attestée de façon continue tout au long du XVIII<sup>e</sup> siècle. Néanmoins, Jean-Jacques Pialès a pu bénéficier des leçons, soit d'un maître laïc, soit de l'un des chanoines de la collégiale. Par ailleurs, son frère Jacques d'une dizaine d'années son aîné a pu lui faire partager son bagage universitaire. En effet, en 1720, il est bachelier en droit *in utroque* de l'université de Cahors. Sans doute, est-ce lors de la rentrée de l'année 1722, que Jean-Jacques, ayant atteint sa onzième année, intègre le collège des Pères de la Compagnie de Jésus, installés à Cahors depuis 1606. C'est dans cet établissement qu'il va acquérir ses humanités au cours des six ans qui suivent<sup>7</sup>. Il gagne ensuite la capitale afin de clore son cursus qui lui permet d'obtenir des lettres de maître ès arts de l'université de Paris en novembre 1730<sup>8</sup>. Si dans un premier temps, le tout nouveau gradué envisage des études de

---

5 Cette assertion se fonde notamment sur un cliché conservé dans les collections de la Société des Lettres de l'Aveyron. Ce document est un don de M. Julhe, accompagné de la légende suivante : « Une photographie de la tour et de la principale porte du Mur-de-Barrez, dite le Portail de la Place. À droite, dans le fond, se voit une tour d'angle, à gauche, la maison native de Piales (ancien jurisconsulte et auteur distingué) », „Procès-verbaux des séances de la Société des Lettres, Sciences et Arts de l'Aveyron”, 18, 1897–1900, p. 87. Je remercie vivement M. Pierre Lançon, en charge de ces collections, de m'avoir communiqué ce document.

6 P. FERTÉ, *Répertoire géographique des étudiants du midi de la France (1561–1793). Pour une prosopographie des élites*, t. 3 : *Rouergue (diocèses de Rodez et de Vabres)*, Albi 2006, p. 236.

7 M.-M. COMPÈRE, D. JULIA, *Les collèges français, XVI<sup>e</sup>–XVIII<sup>e</sup> siècles*, t. 1 : *Répertoire France du Midi*, Paris 1984, p. 180–184.

8 BN France, Ms 9158 (Microfilm 22668), fol. 28v, Registre des lettres de maître ès arts délivrées par l'université de Paris.

droit, comme l'atteste son inscription dès le mois d'octobre 1730, ses velléités ne vont pas au-delà de l'été 1731<sup>9</sup>. Il abandonne provisoirement cette formation pour entrer au noviciat parisien de l'ordre de la Merci, installé dans son collège de la rue des Sept-Voies. Ce choix peut surprendre, dans la mesure notamment où l'ordre connaît en France bien des difficultés<sup>10</sup>. Quelles ont pu être les motivations de Pialès, alors âgé d'une vingtaine d'années, pour s'engager dans une famille religieuse dont la raison d'être s'estompe peu à peu ? A-t-il été attiré par les derniers feux que jette l'ordre en France ? En effet, l'une des ultimes réalisations prestigieuses des mercédaïres est l'entière reconstruction de leur monastère, en plein cœur de la capitale<sup>11</sup>.

Cependant, ce long séjour de quatre années, entre 1731 et 1735, ne conduit pas l'impétrant à faire profession<sup>12</sup>. En 1733, il a pourtant reçu la tonsure<sup>13</sup>. On peut

9 Archives nationales, MM 1078, p. 442, 527, 577 ; MM 1079, p. 10, Registres d'inscription aux cours de la Faculté de droit de Paris (par trimestre).

10 Voir É. LEDERMANN, *Les frères de Notre Dame de la Merci et la rédemption des captifs. Thèse présentée à la Faculté de théologie protestante de Paris pour obtenir le grade de bachelier en théologie...*, Paris 1898 et plus récemment, H. COCARD, *L'ordre de la Merci en France (1574-1792). Un ordre voué à la libération des captifs* (Logiques Historiques), Paris 2007.

11 Cet ensemble imposant existe toujours. Il est situé au 45 de la rue des archives, appelée alors rue du Chaume, face à l'hôtel de Soubise. On peut lire au dessus de la porte cochère, l'inscription suivante : « Monastère des RR.PP. de la Mercy, reconstruit entre 1727 et 1731. Godeau, architecte ».

12 Le temps passé auprès de ces religieux mendiants ne lui a pas laissé un souvenir très agréable. C'est pour le moins ce qu'on peut comprendre d'un courrier daté du 10 avril 1769. Pialès s'adresse alors à Loménie de Brienne, comme expert mandaté pour dresser un état de l'ordre dans le cadre des travaux de la Commission des Réguliers. On voit poindre dans ces lignes les désillusions et, sans doute, les déceptions de leur auteur. Pialès se remémore alors ces années, sans accorder beaucoup de mansuétudes à ses anciens maîtres : « À Paris, le 10 avril 1769. Monseigneur, Pendant mon travail sur l'ordre de la Mercy, j'ai fait certaines informations pour découvrir l'état actuel de la maison de Paris. Les recherches ont été inutiles, et depuis mon travail, j'ai découvert par une voye des plus sûres, ce que je ne cherchois plus. J'ai appris quantité de faits très récents, dont il résulte que cette maison est une des plus dérangées de Paris. Dans l'intérieur, point de lectures au réfectoire, point de prières, point de méditations, ni autres exercices en commun. De sorte que le règlement de 1744 est demeuré sans exécution, pour ce qui concerne la police intérieure. Sur vingt religieux, il y a trois ou quatre honnêtes gens, quatre douteux, tous les autres adonnés au vin, et à quelque chose de pire. Les supérieurs sont inéptes ou sans autorités, et souvent insultés par leurs inférieurs. Il n'y a aucune subordination parmi ces derniers. Ce sont des hommes d'un caractère violent, qui font trembler le petit nombre de bons religieux [...]. C'est pourquoi Monseigneur, je ne vois pas de moyen de reformer cette maison, qui est d'ailleurs nécessaire dans le quartier, à moins qu'on ne l'unisse à quelque corps de congrégation. Mais je doute fort qu'une congrégation veuille s'en charger, si elle connoit bien le caractère des sujets. Dans le petit exposé que j'ai fait de l'hospice qualifié de collège, que les religieux de la Mercy, ont dans la rue des Sept Voyes, j'ai dit qu'à proprement parler ce n'est qu'une honnête auberge, mais j'aurais pu dire avec vérité, que c'est le refuge de quantité de sujets expulsés des séminaires, ou de déserteurs des différens ordres religieux. Il n'y a dans cette maison, aucune espèce de règle. Je la connois bien particulièrement pour y avoir demeuré pendant quatre ans. Cette petite maison a été mal famée depuis quarante ans de ma connaissance. Mrs de la Mercy ont fort à cœur de la conserver, et je crois que ce seroit rendre service au public de la supprimer. Je suis avec un profond respect, Monseigneur, votre très humble et très obéissant serviteur. Piales », Archives nationales, G 9/22. On trouve également le brouillon de cette lettre sous la cote G 8\*2669, p. 177-179.

13 AD Aveyron, G 270. Le 5 septembre 1733, il se voit accorder des lettres dimissoires pour la tonsure et les quatre ordres mineurs, qu'il a dû recevoir à Paris.

supposer que Pialès est alors en pleine réflexion quant à son avenir. S'inscrivant dans les pas de ses frères Jacques et Jérôme, il semble séduit pendant un temps par la vocation ecclésiastique. Peut-être se juge-t-il indigne d'atteindre les derniers degrés qui pourraient le conduire à un état sacerdotal pleinement accompli ? On retrouve ici un trait commun aux jeunes gens gagnés par les idées jansénistes. En effet, le respect immense qu'ils conçoivent pour la prêtrise finit par les éloigner des fonctions ecclésiastiques<sup>14</sup>. Jean-Jacques a pu être sensibilisé assez tôt à la démarche spirituelle du jansénisme. En l'espèce, son frère aîné Jacques, formé auprès de l'évêque de Rodez, Jean-Armand de La Volve de Tourouvre (1673–1733), très proche du courant janséniste, peut avoir contribué à forger son esprit. Voyant s'éloigner la perspective de rejoindre les rangs du clergé, notre héros finit par retrouver les bancs de la faculté de droit, qu'il rejoint à nouveau en octobre 1736<sup>15</sup>. En février 1737, Pialès obtient son baccalauréat en droit, puis sa licence *in utroque jure* au cours du mois de mai suivant<sup>16</sup>. Dès les premiers temps de son installation dans la capitale, il semble avoir bénéficié du soutien des réseaux jansénistes, sans doute grâce à son évêque diocésain. On trouve son nom sur une liste de clercs protégés par les membres du parti<sup>17</sup>. Il est alors assisté par l'abbé Christophe Coudrette (1701–1774) janséniste convaincu, l'un des principaux piliers de l'organisation parisienne. Installé au cœur de la paroisse de Saint-Étienne du Mont, l'un des bastions du jansénisme, Pialès ne va plus quitter ce quartier de la rive gauche de la Seine. On le trouve locataire d'un appartement au second et au troisième étage d'une maison située 5 rue Perdue (aujourd'hui rue Maître Albert), près de la place Maubert. Il partage pendant de nombreuses années ce logement avec un prêtre, l'abbé Grégoire de Soldeville, prieur d'une paroisse des environs de Paris, Saint-Martin de la Garenne. Ce prieuré constitue le lieu de villégiature de Pialès, sa « solitude » où il s'installe chaque année, depuis août jusqu'à la fin du mois d'octobre. Mais, c'est dans ses appartements parisiens qu'il va rapidement déployer une grande activité professionnelle. Son énergie est entièrement accaparée par les affaires liées au droit de l'Église en matière de pratiques bénéficiales. En l'espace d'une dizaine d'années seulement (1753–1762), il publie une trentaine de volumes. En 1763, frappé de cécité, il est contraint d'abandonner toute œuvre éditoriale. Pour autant, ce handicap ne l'empêche pas de continuer à faire part de ses lumières à une grande foule de solliciteurs qui l'interroge de la France entière, au point de le transformer en

---

14 Sur toutes ces questions liées au jansénisme au XVIII<sup>e</sup> siècle, voir M. COTTRET, *Jansénismes et Lumières. Pour un autre XVIII<sup>e</sup> siècle* (Bibliothèque Albin Michel Histoire), Paris 1998 ; C. MAIRE, *De la cause de Dieu à la cause de la Nation. Le jansénisme au XVIII<sup>e</sup> siècle* (Bibliothèque des Histoires), Paris 1998 ; N. LYON-CAËN, *La boîte à Perrette. Le jansénisme parisien au XVIII<sup>e</sup> siècle* (L'évolution de l'Humanité), Paris 2010.

15 Archives nationales, MM 1080, p. 403.

16 *Ibidem*, MM 1123, p. 946, 955.

17 BN France, Arsenal, Ms 11635, fol. 510r. Je remercie vivement Nicolas Lyon-Caen de m'avoir signalé cette référence.

un véritable « oracle du clergé ». La masse impressionnante de ses consultations témoigne d'une activité débordante qui l'accapare quotidiennement jusque dans les premiers mois de 1787<sup>18</sup>. Dans les années 1760, sa réputation est donc faite, et ses compétences comme fin connaisseur du droit canonique ne sont plus à prouver. Ses ouvrages font autorité. C'est donc tout naturellement que le principal acteur de la Commission des Réguliers, l'archevêque de Toulouse Loménie de Brienne, va faire appel à ses services.

### **Jean-Jacques Pialès, « artisan » de la commission, un autre regard sur les arcanes de l'institution**

En 1765, l'Assemblée générale du clergé, convaincue de la nécessité d'engager une vaste réforme des ordres religieux, entend saisir le pape afin qu'il établisse une commission de réforme. En définitive, avant même que le souverain pontife n'ait pu répondre à cette demande, le roi Louis XV décide de réunir sous son autorité une telle institution. Créée par édits des 25 mai et 31 juillet 1766, une Commission royale des Réguliers voit donc le jour. Elle est composée de cinq archevêques et de quatre conseillers d'État. En outre, elle est constituée d'un secrétaire et d'un greffier, de quatre théologiens, mais également de quatre avocats. Si la présidence en est confiée à l'archevêque de Reims, Charles Antoine de La Roche-Aymon (1697–1777), c'est bien celui de Toulouse, Loménie de Brienne, qui comme rapporteur de ses travaux, va être son grand ordonnateur<sup>19</sup>. Jusqu'à présent le rôle des experts appelés pour éclairer les prélats n'avait pas fait l'objet de recherches spécifiques. Avant d'en venir à la position tenue par Jean-Jacques Pialès, il convient de présenter, ne serait-ce que succinctement les trois autres avocats nommés. Le plus connu est sans doute Marc-Antoine Laget de Bardelin (1716–1810), son domaine de prédilection est le droit canonique, qu'il enseignera par la suite comme professeur au collège de France (1786–1791). Avocat au Parlement de Paris depuis 1735, il est de plus avocat général du clergé de France. Il rejoint son confrère également avocat général du clergé, Jean-Baptiste de Vulpian (1729–1798), inscrit au barreau de Paris depuis 1754. Enfin, le troisième ténor, et sans doute le moins fameux, est Jean Cochin, également avocat parisien depuis 1734. Quelle a été la nature du travail accompli par ces hommes ? Comment ont-ils exercé leur expertise ? De quelle façon ont-ils été sollicités et intégrés précisément aux travaux de la commission ? Sur tous ces points, l'historien était fort mal renseigné, voire complètement ignorant des détails de ce processus. Le recours aux archives propres de Pialès, ainsi que le gros

18 Il s'agit de près de 150 volumes concernant les années 1754 à 1787, Archives nationales, G 8\*/2633 à G 8\*/2780.

19 Voir la dernière mise au point rédigée par S. HASQUENOPH, *Histoire des ordres et congrégations religieuses en France du Moyen Âge à nos jours* (Les Classiques de Champ Vallon), Paris 2009, p. 919–932.

volume (de plus de 600 pages), provenant de la bibliothèque de Loménie de Brienne, permettent désormais de comprendre, au moins pour l'un d'entre eux, la façon de concevoir le travail de ces juristes. Plusieurs courriers témoignent de la réelle proximité existant entre cet homme du droit et le prélat. Ainsi, en janvier 1767, ce dernier lui fait parvenir le mot suivant : « Mr l'archevêque de Toulouse remercie M. Piales de son attention, il compte toujours le voir mercredi, et recourir sur un autre article à son travail et à ses lumières, ce samedi 24 »<sup>20</sup> ou encore, plus tard, au mois d'avril 1770 : « L'archevêque de Toulouse a fait la commission de M. Piales et en augure un heureux succès. Il sera fort aise de le voir demain mardi à une heure, ce lundy »<sup>21</sup>. Ces différentes petites missives, que le destinataire a conservées parmi ses papiers, constituent autant de témoins de la collaboration étroite engagée entre les deux hommes. Elles posent également la question de savoir s'il n'existait pas des relations préalables, et plus anciennes entre eux. La chose n'aurait là rien d'extraordinaire, lorsque l'on connaît le poids des réseaux et le rôle joué par les amitiés de jeunesse. Ainsi Loménie de Brienne est-il sans doute à l'origine de la nomination de Monsieur Buret, comme l'un des quatre théologiens de la commission. Or ce professeur royal de théologie avait été le président du jury de la thèse en théologie qu'il avait soutenue en 1751. Si les deux hommes ne se connaissaient pas avant la réunion de la commission, pour le moins entretiennent-ils désormais un certain degré si non de complicité, du moins une assez grande proximité. Jean-Jacques participe de fait activement aux préparations des séances plénières. Il rédige notamment de très nombreux rapports, et démontre de la sorte que sa cécité n'a pas altéré sa grande capacité de travail. La force de son argumentation, associée à une connaissance encyclopédique des matières canoniques, n'a pu que rallier l'assentiment de Brienne, qui trouve des motifs de satisfaction auprès de ce collaborateur de tous les instants. Mais il n'est pas le seul à solliciter sans relâche cet infatigable consultant. Pialès est également largement accaparé par ses clients, qui voient peut-être ici l'occasion d'approcher au plus près du fonctionnement d'une institution, dont certains religieux peuvent légitimement craindre les conclusions. Le juriste qui joue auprès d'eux le rôle sans relâche de conseiller apprécié, parfois depuis plusieurs années, apparaît donc à leurs yeux comme une planche de salut qui peut, du moins l'espèrent-ils, les sauver d'une condamnation à venir. Le secrétaire de la commission, Thiériot, lui-même avocat bien au fait de ses possibles dérives, rappelle régulièrement à l'ordre son confrère. Ainsi, dès le 13 septembre 1766, il lui adresse la note suivante : « Vous estes instamment prié de ne point recevoir de constitution, ni de règles qui pouroient vous être adressés directement par les ordres religieux. Leur intérêt est qu'elles soient préalablement enregistrées au bureau de la commission qui est située chez Mgr l'archevêque de Toulouse, rue Saint-Honoré près les

---

20 Archives nationales, G 8\*/2658, p. 247.

21 *Ibidem*, G 8\*/2675, p. 105.

Feuillants. Vous estes pareillement prié de vouloir bien envoyer la notice de ce que vous pourriez avoir directement reçu, afin que lorsqu'il sera question de voir ceux qui n'auront pas satisfait aux demandes de la commission, on n'y comprenne point ceux qui se seraient adressé à vous sans s'estre fait inscrire »<sup>22</sup>. Force doit donc rester à la procédure. Point n'est question de sursoir à cette dernière. Ce rappel à la règle n'empêche pas Jean-Jacques Pialès d'être régulièrement contacté par des correspondants soucieux de leur devenir ou de celui de leur ordre. Ceux-ci n'hésitent pas également à collaborer aux activités de la commission, en-dehors des règlements propres à leur famille régulière. Ainsi, en 1766, un religieux de l'ordre de Grandmont, prieur de Louye (dans le diocèse de Chartres), le Frère Nicod écrit-il les lignes suivantes : « Vous trouverez cy joint notre règle, nos statuts, et règlement des chapitres généraux concernant notre réforme, avec un état particulier du temporel de notre maison. J'y ay ajouté des observations sur l'ordre qui vous mettront au fait de sa situation. Comme j'y dis la vérité qui pourra choquer Mr notre Général et nos anciens, que je sais d'ailleurs qui se défient de moi la dessus, faite en sorte je vous en supplie que je ne puisse pas être deviné. J'aurai l'honneur de vous envoyer encore dans peu un précis historique et chronologique de ce qui s'est passé de plus important dans l'ordre jusqu'à présent, lequel j'ay jugé devoir vous être utile. J'ay aussi écrit a toutes nos communautés de m'envoyer un état exact du temporel de leurs maisons. Aussitôt que je l'aurai reçu, je vous le ferai passer. Que si par la suite vous aviez besoin d'autres éclaircissements, je me ferai un devoir essentiel de vous donner ceux qui dépendront de moi »<sup>23</sup>. Pour autant, si Jean-Jacques Pialès joue parfois l'entremetteur, cela ne l'empêche pas de porter un regard impartial sur l'Église régulière. Ce dont certains ne sont pas toujours convaincus. C'est le cas de l'évêque d'Angers, Jacques de Grasse (1720–1782), auquel il fait la réponse suivante : « J'ai été averti par Mgr l'archevêque de Toulouse que quelques bénédictins vous avaient porté des plaintes contre moi. Quoique ma conduite dut me mettre à couvert de tout reproche sur l'objet dont il est question, je n'ai pas été surpris de ces plaintes, car depuis longtemps certains bénédictins sont fort indisposés contre moi ». Il s'agit là de querelles internes à la congrégation de Saint-Maur, pour lesquelles Pialès avait été le défenseur de certains moines contre d'autres, ce qui n'avait pas été sans laisser de forts ressentiments. Il poursuit en indiquant que : « depuis cette époque, je n'ai donné aucune consultation qui ait le moindre rapport aux contestations qui divisent les différents membres de la congrégation de Saint-Maur. Si j'ay reçu chez moi des bénédictins d'un parti, j'en ai reçu aussi de l'autre également ; je les écoute tous pour mon instruction particulière. On verra par mon travail quelle est à cet égard mon impartialité. Ceux qui s'imaginent que je leur suis opposé, auront lieu de se convaincre du contraire. Mgr l'archevêque de Toulouse peut

22 *Ibidem*, G 8\*/2657, p. 197.

23 *Ibidem*, G 8\*/2656, p. 487, lettre du 18 août 1766.

en juger par le travail que je lui ai déjà fourni, la suite répondra au commencement. Je me flatte Mgr que quand j'aurai l'honneur d'être connu de vous plus particulièrement, les discours que l'on pourra vous tenir sur mon compte, et que je ne puis empêcher, ne feront aucune impression sur votre esprit. Je vous demande en grâce de vouloir bien suspendre votre jugement et de juger l'ouvrier par ses œuvres »<sup>24</sup>. Si Pialès est parfaitement à même de protester de son innocence, l'étude de ses consultations plaçant également dans son sens, il ne peut empêcher que la présence massive de juristes, au sein de la commission, fasse polémique. Les débats sont d'autant plus vifs, que celle-ci ne compte aucun membre des ordres religieux, concernés pourtant au premier chef. Très rapidement après sa création paraissent plusieurs pamphlets qui se chargent de dénoncer son action, avant même que la commission n'ait rendu ses conclusions, et avant tout œuvre réglementaire. Dom Charles Clémencet (1703–1778), religieux bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, est le premier à ouvrir les hostilités dans un petit opuscule intitulé : *Cas de conscience sur la commission établie pour réformer les corps réguliers*, paru en 1767. Il se montre un farouche opposant à tout changement dans l'ordre monastique. L'absence de représentant de ce dernier, alors que les hommes du droit sont présents en force, lui suggèrent les remarques suivantes : « les prélats commissaires compteroient-ils pouvoir suppléer à tout ce qui leur manque, par les avis du conseil d'avocats qu'ils se sont donnés ? La plupart ne sont pas seulement canonistes [...]. Au surplus, quelques habiles et exempts de préventions que fussent les avocats choisis, est-ce sérieusement que nos prélats croiroient pouvoir agir avec sécurité d'après leurs avis, dans une entreprise de cette nature ? La science des canons est sans doute nécessaire, mais combien d'autres qualités qui le sont infiniment plus ! Elle demande, cette entreprise, un zèle ardent et éclairé pour la gloire de Dieu et le bien de l'Église, une charité vive pour le salut des âmes, une fermeté invincible tempérée par la prudence et la douceur, cette sagesse qui vient d'en haut, cette sagacité, ce discernement, cette science des saints que possèdent seuls ceux sur qui repose l'esprit du Seigneur, et qu'une longue pratique de toutes les vertus a consommé dans la plus haute piété. Est-ce dans des laïques, dans des avocats, toujours occupés des affaires du siècle, de contentions, des choses que l'apôtre appelle les moindres de toutes, *minimis*, sur lesquelles il veut qu'on s'en rapporte au jugement des personnes les moins estimables dans l'Église, *contemptibiles qui sunt in ecclesia*. Est-ce disons nous dans ces laïques que l'on trouvera la réunion de toutes ces qualités, si rares aujourd'hui, même dans les ecclésiastiques ? Dès là que les avocats choisis ont accepté l'emploi qu'on leur a offert, ils ont fait la preuve qu'ils n'étaient pas, à beaucoup près, ce qu'il y a de plus méritant dans leur ordre. S'ils en avaient l'esprit, auroient-ils voulu prêter le secours de leur travail et de leurs lumières à une commission qui est le renversement des règles canoniques, que le ministère public atteste avoir observées dans

24 *Ibidem*, G 8\*/2658, p. 155–156, courrier du 14 janvier 1767.

tous les tems par le roi et par le parlement, comme des principes inviolables »<sup>25</sup>. Sans entrer dans le fond du débat, on peut comprendre, à travers ces lignes, combien la présence de ces juristes gêne. Ces extraits témoignent de leur influence réelle ou supposée, mais ne leur prête-t-on pas beaucoup ?

### Jean-Jacques Pialès, « éminence grise » de Loménie de Brienne ?

Autrement dit, les rapports et autres avis rédigés par ce juriste ont-ils constitué une force de propositions suivies d'effets ? Avant de répondre à cette question, il importe tout d'abord de préciser l'état d'esprit de leur auteur vis-à-vis du clergé régulier. Au tout début de son *Mémoire sur les religieux en général, et particulièrement sur l'ordre de saint Benoît*, Pialès consacre plusieurs dizaines de pages à un exposé sur la nature de la vocation et des vœux de religion, au miroir de leur histoire<sup>26</sup>. Le premier constat qu'il dresse peut apparaître fort sévère aux yeux du lecteur : « Il n'est pas nécessaire qu'il y ait des monastères dans l'Église puisqu'elle a subsisté très florissante pendant 300 ans sans ces établissements ». Au-delà de ces quelques mots qui semblent condamner l'ensemble des maisons régulières, leur auteur entend surtout attirer l'attention sur le fait que « tout chrétien et tout religieux doit faire des efforts pour détruire en lui-même le règne de la cupidité, et pour y établir celui de la charité, ainsi la promesse de conversion des mœurs n'ajoute rien aux obligations que tout chrétien contracte dans le baptême ». Vivre selon des vœux évangéliques ne doit donc pas être circonscrit à la vie en religion mais il s'agit d'un objectif auquel tout baptisé doit tendre. Cette définition de la vie spirituelle témoigne d'une exigence liée à ses convictions jansénistes. Elles révèlent un homme convaincu que chaque créature de Dieu se doit d'être fidèle aux promesses de son baptême. Voilà pourquoi si la profession monastique n'est pas obligatoire à la vie en Église, dans une société idéale où chacun serait converti en profondeur aux vérités de la foi, il est indispensable que ceux qui prononcent leurs vœux perpétuels fassent preuve d'une vocation réelle et sincère. À défaut : « l'absence de vocation dans la plupart de ceux qui embrassent l'état religieux est la principale source du relâchement et des abus qui se glissent dans les cloîtres ». Selon lui, la principale difficulté provient du fait que « la pratique des conseils évangéliques est un don particulier que Dieu n'accorde pas à tous les hommes ». Cette définition fidèle à la conception janséniste de la Grâce réclame un haut niveau de perfection. Ce que Pialès, évoquant la vie d'un ermite, exprime également de la façon suivante : « Dieu le tenait

25 BN France, Arsenal, 8-LD13-42 ou 8-J-1536, Ch. CLÉMENCET, *Cas de conscience sur la commission établie pour réformer les corps réguliers*, 1767, 72 p., ici p. 42-44.

26 Archives nationales, 4 AP 354, *Mémoire sur les religieux en général, et particulièrement sur l'ordre de saint Benoît*, par M. Piales, 638 p. (Reliure cuir rouge, ors, aux armes de Brienne. Ex-libris Bauffremont. Entrée 3137 de 1983, achat à la librairie Renard). Toutes les citations, qui suivent, sont extraites de ce document.

caché dans le secret de la Grâce, sans qu'aucun homme du monde en eut connaissance ». Il poursuit sa démonstration en indiquant que s'il doit y avoir « des monastères, il est de nécessité que l'on y pratique la règle dont on y a fait profession, et que les maisons et ceux qui les habitent, soient une odeur de vie pour tous les chrétiens ; un monastère est essentiellement une maison de retraite et de prière, un port de salut pour les pécheurs et un saint asile pour les justes. S'il cesse d'être une maison de prière et de pénitence, si les conseils évangéliques n'y sont plus pratiqués, s'il devient une pierre d'achoppement, un sujet de scandales, une odeur de mort, c'est un arbre stérile et infructueux qu'il faut couper et jeter aux feu conformément à la parole de l'évangile, il n'y a point de milieu ; il faut qu'un monastère soit réformé s'il est encore susceptible de réforme ou qu'il soit supprimé s'il n'en est pas susceptible, c'est le cas de lui appliquer cette parole du Sauveur du Monde *ut quid terram occupat*. Si les monastères de l'ancien ordre de saint Benoît ne peuvent être réformés, si on ne peut leur rendre leur première fécondité, il faut les éteindre et appliquer à d'autres établissements les biens qui en dépendent, afin que l'intention des fondateurs soit remplie ». Fidèle à sa vision mythique d'une Église primitive sans tâche, Pialès estime de première « importance d'en venir à l'esprit primitif de la règle ». Le poids du passé, le prestige des anciens sont présentés comme les arguments imparables d'une vie en religion qui a oublié les intentions de ses fondateurs. S'interrogeant tout particulièrement sur les monastères de l'ancien ordre de saint Benoît, il a ses mots : « Quels sont aujourd'hui les sujets qui entrent dans les monastères des « bénédictins anciens », dans la vue d'y mener une vie de retraite, de pénitence, et de s'y sanctifier ? Il est certain qu'il n'y en a point. De sorte que les maisons seroient bientôt désertes, si la porte en était fermées à tous ceux qui n'y entrent ou ne s'y présentent que par des vues humaines ». La principale raison en est que « les mannes ou portions monacales sont considérés comme des espèces de titres de bénéfices, car ils en ont tous les avantages ». Même les plus vertueux de ces moines ne sont pas toujours en état de rester fidèles à tous les points de leur règle. Ainsi, en est-il des chartreux. Certes : « c'est la vie exemplaire qu'ils ont toujours menée qui leur mérite l'estime publique », mais la contre partie est que ce même regard admiratif leur : « a procuré les grands biens dont ils jouissent, et qui ont fait dégénérer le travail des mains en de simples amusements, car on peut remarquer ici que dans tous les ordres religieux l'acquisition des biens de la terre a fait cesser le travail des mains ». La lecture de ces pages montre suffisamment que la spiritualité janséniste de leur auteur a une influence évidente sur sa définition des vœux en religion. Si Loménie de Brienne n'adhérait pas à une telle vision de l'homme, il est certain que de tels propos ne pouvaient que le conforter dans le dessein de réduire certains ordres, voire d'éteindre complètement d'autres familles régulières. En cela, l'argumentation développée par Pialès, si elle répond à ses aspirations profondes, correspond également aux visées du rapporteur de la commission. Ces projets sont étroitement associés au débat ayant trait à la question de la conventualité. En d'autres

termes, la qualité de la régularité est-elle liée à la présence d'un nombre minimum de religieux seuls capables d'assurer une vie conventuelle digne ? Indéniablement pour le juriste la réponse est positive. Avant de préciser sa pensée, la position de Pialès quant à la légitimité du roi à pouvoir rétablir une conventualité adéquate est claire, et fidèle à l'école gallicane : « le roy peut sans contestations possibles ordonner, qu'il sera rétably dans tous les monastères de son royaume une conventualité suffisante pour y entretenir la régularité, et déterminer conformément aux canons et aux constitutions le nombre auquel cette conventualité peut être fixée ». Pour ce faire, il convient toutefois : « de distinguer les communautés isolées et immédiatement soumises à l'ordinaire, de celles qui sont réunies en congrégations ». Pour les premières, son avis est sans grande concession, et empreint d'un profond pessimisme, ces maisons sont quasiment irréformables car : « il est très difficile qu'un couvent qui n'est pas en congrégation subsiste à moins de 25 religieux », chiffre difficilement atteignable dans le cas d'ordres peu pourvus en sujets. Pour les secondes, il propose de fixer la conventualité à 13 membres. Il convient maintenant de déterminer si ces directions furent marquantes pour l'œuvre réglementaire de la commission, comprise notamment dans les édits de 1768 et 1773. En fait, les prélats, au premier rang d'entre eux M. de Toulouse, jugèrent préférable de rester en-dessous des propositions de Jean-Jacques Pialès. En effet, la conventualité fut fixée à 16 membres pour les monastères indépendants et à 9 pour ceux qui étaient affiliés à une congrégation. Nous sommes donc bien en deçà des positions défendues par le consultant. En définitive, la commission a fait le choix de réglementer à long terme les flux d'entrée dans la vie conventuelle, en reculant l'âge de la profession de 16 à 21 ans. Dans ces conditions, la question de la conventualité et donc celle de la répression des « abus et des scandales » survenus à l'intérieur des cloîtres importait moins que celle de la régulation des entrées en religion. En cela, les objectifs de la commission confirment combien l'anti-monachisme et la question de l'utilité sociale ont gagné jusque dans les rangs de l'Église.

\*

Longtemps méconnu, le travail de la Commission royale des Réguliers avait été largement éclairé par la thèse de Pierre Chevallier. Contrairement à ces devanciers, ce dernier s'appuyait sur les archives personnelles de son principal animateur, Loménie de Brienne. Aujourd'hui, c'est à nouveau un document provenant de cette collection qui permet de pénétrer plus avant dans les coulisses de ce cénacle. Plus encore, le recours aux volumes manuscrits de Jean-Jacques Pialès, où se mélangent consultations juridiques et correspondances, permet de porter un autre regard sur les arcanes de la commission. Il apparaît que ce spécialiste du droit ecclésiastique, dont l'expertise a été largement sollicitée par l'archevêque de Toulouse, a été un rouage important de son fonctionnement. Ce faisant, il a incidemment imposé sa vision d'une Église, certes profondément gallicane, mais également empreinte de jansénisme.

Stéphane GOMIS

### Jean-Jacques Pialès (1711–1789) and the French Commission for Monastic Affairs (1766–1780)

In 1766 Louis XIV issued an order creating the Royal Commission for Monastic Affairs. Its role was to bring order to the monasteries accused of various abuses. Five clergymen served on the Commission, including the Archbishop of Toulouse, Étienne-Charles de Loménie de Brienne (1727–1794), the real *spiritus movens* of the Commission, as well as four state councillors. There were also four lawyers from the French Parliament who cooperated with the Commission: Jean Cochin, Marc-Antoine Laget de Bardelin, Jean-Baptiste de Vulpian and Jean-Jacques Pialès.

In the past historiographers studied the work of the Commission mainly with regard to the activity of Bishop Loménie de Brienne. Not much attention was devoted to his associates; in fact, there were no sources available that could make it possible. Only the pioneering works of Suzanne Lemaire (1926) and Pierre Chevallier (1959) as well as the handing over to the public domain in 1983 of a document entitled *Mémoire sur les religieux en général, et particulièrement sur l'ordre de saint Benoit (Recollections of friars, particularly of the Order of Saint Benedict)* helped to fill this gap. This broad register brings its author and his importance to light. Jean-Jacques Pialès was an expert on canon law, who specialized in church property cases, and a member of various Jansenist organisations. Pialès left dozens of volumes containing pieces of legal advice as well as correspondence. They show what tasks were given to him by Loménie de Brienne. At the time of his nomination Jean-Jacques Pialès was already a recognised authority and author of numerous works appreciated due to their reliability and level of detail. For this reason the archbishop often requested his opinions and sometimes based his decisions on them. Even if Pialès's expert opinions not always had an impact on the results of the Commission's work, still they cast a new light on the secrets of its functioning. Furthermore, an analysis of Pialès's attitudes, sometimes deeply Gallican but still Jansenist, shows how he was able to defend his vision of the Church.



# Spis zawartości tomów I–IV

## Tom I

### Geneza

#### Kasaty na ziemiach zaborów austriackiego i rosyjskiego

Wprowadzenie: od konferencji do projektu badawczego

Foreword: from a conference to a research project

Wstęp

Introduction

Wykaz skrótów bibliograficznych

### I. Geneza

Bartłomiej STAWIARSKI

Sekularyzacja jako problem badawczy nauki anglosaskiej. Teorie sekularyzacji  
Secularisation in contemporary British and American research. Theory of secularisation

Gabriela WAŚ

Teoria i praktyka życia klasztorowego na terenach protestanckich w okresie  
nowożytnym  
Theory and practice of monastic life in Protestant territories in the modern period

Stanisław JUJEZKA

Sekularyzacje dóbr kościelnych w nowożytnej Europie (połowa XVII –  
początek XIX w.)  
The dissolution of religious institutions and appropriation of their assets in early modern  
Europe (mid-17th – beginning of the 19th century)

ks. bp Jan KOPIEC

Stanowisko papieżstwa wobec kasat klasztorów w XVIII i XIX w.  
Popes' stance on the dissolution of monasteries in the 18th and 19th centuries

Stéphane GOMIS

Jean-Jacques Pialès (1711–1789) et la Commission des Réguliers en France  
(1766–1780)  
Jean-Jacques Pialès (1711–1789) and the French Commission for Monastic Affairs  
(1766–1780)

Radosław LOŁO

Kasata kolegium jezuitów w Pułtusk a losy tutejszej szkoły (1773–1781)

The dissolution of the Jesuit college in Pułtusk and the fate of the local school

(1773–1781)

## II. Kasaty józefińskie

### II.1. W Czechach i na Śląsku Cieszyńskim

Jiří MIHOLA

Skazani na zanik? W kwestii konsekwencji polityki józefinizmu dla wewnętrznego życia klasztorów mendykanckich (na przykładzie Niemiecko-Czeskiej Prowincji Zakonu Braci Najmniejszych)

Condemned to extinction? On the impact of Josephinism on the inner life of mendicant monasteries (shown on the example of German-Bohemian Province of the Order of the Minims)

Ondřej BASTL

Das Schicksal und weitere Tätigkeit der Geistlichen aus den aufgehobenen Klöstern in Böhmischem Ländern

The fate and ongoing activities of the clergy from abolished Bohemian monasteries

Karel MÜLLER, Petr TESAŘ

Rušení klášterů v Rakouském Slezsku za josefinských reforem ve světle pramenů Zemského archivu v Opavě

Dissolutions of monasteries in Austrian Silesia during the reforms of Emperor Joseph II in the light of the records kept in the provincial archives in Opava

### II.2. Na ziemiach zaboru austriackiego

ks. Andrzej BRUŹDZIŃSKI

Kasaty klasztorów męskich w Krakowie na przełomie XVIII i XIX w.

Dissolutions of men's monasteries in Cracow in the late 18th and early 19th centuries

Hermina ŚWIĘCH

Przyczyny i przebieg kasat żeńskich klasztorów w Krakowie w drugiej połowie XVIII i na początku XIX w.

The causes and the course of the suppression of women's monasteries in Cracow in the second half of the 18th and the beginning of the 19th century

ks. Janusz KRÓLIKOWSKI

Kasata klasztoru klarysek w Starym Sączu

The dissolution of the convent of Poor Clares in Stary Sącz

Filip WOLAŃSKI

Kasaty klasztorów bernardyńskich w Galicji w latach 1785–1789

Dissolutions of Observant Franciscan monasteries in Galicia in 1785–1789

o. Jan Andrzej SPIEZ OP

Kasaty klasztorów dawnej prowincji ruskiej dominikanów w oczach ich świadka

o. Wawrzyńca Kałuskiego

Dissolutions of Dominican monasteries in the Ruthenian province as witnessed

by Fr. Wawrzyniec Kałuski

Beata LORENS

Bazylianie w Galicji wobec działań kasacyjnych w latach 1772–1792

The Basilians of Galicia in the period of monastery suppressions in 1772–1792

Oleń DUCH

Losy monasterów bazyliank w Galicji na przełomie XVIII i XIX w.

The fate of the monasteries of Basilian Nuns in Galicia in the late 18th and early 19th centuries

### III. Kasaty w Rosji i na ziemiach zaboru rosyjskiego

#### III.1. W Rosji w 1764 r.

Аркадий ИВАНОВИЧ КОМИССАРЕНКО

Секуляризационная реформа в России в 1764 г.: истоки, разработка, проведение

Secularisation reform in Russia in 1764: the origins, development and course of events

#### III.2. Na tzw. ziemiach zabranych

Irena WODZIANOWSKA

Etapy likwidacji wspólnot bazylikańskich w Imperium Rosyjskim na przykładzie Ukrainy Prawobrzeżnej

The stages of the suppression of Basilian communities in the Russian Empire.

The case of the Right-bank Ukraine

Witalij ROSOWSKI

Losy zakonników z klasztorów rzymskokatolickich na Ukrainie Prawobrzeżnej skasowanych w XIX w.

The fate of friars from Roman Catholic monasteries in the Right-bank Ukraine dissolved in the 19th century

o. Sławomir BRZOZECKI OP

Kasaty klasztorów w Wilnie w XIX w.

Dissolutions of Vilnius monasteries in the 19th century

Halina RUSIŃSKA-GIERTYCH

Drukarnie zakonne Kościoła łacińskiego na ziemiach ruskich Rzeczypospolitej od XVII do XIX w. i ich pokasacyjne losy

Printing houses of Roman Catholic monasteries in the Ruthenian lands of the Polish-Lithuanian Commonwealth from the 17th to the 19th century and their post-dissolution fate

## III.3. W Królestwie Polskim

Anna SZYLAR

Kasata klasztoru benedyktynek w Sandomierzu w latach 1819–1864

The dissolution of the Benedictine Sisters' monastery in Sandomierz in 1819–1864

Cezary JASTRZĘBSKI

Kasaty klasztorów w Królestwie Polskim w 1864 r.

Dissolutions of monasteries in the Kingdom of Poland in 1864

o. Roland PREJS OFMCap

Kasata klasztorów na Śląsku w 1810 r. a kasata klasztorów w Królestwie Polskim w 1864 r. Podobieństwa i różnice

The dissolution of monasteries in Silesia in 1810 and in the Kingdom of Poland in 1864.

Similarities and differences

Indeks osób

Indeks nazw geograficznych

Autorzy tomu I

Spis zawartości tomów I–IV

## Tom II

## Kasaty na Śląsku Pruskim i na ziemiach zaboru pruskiego

Wstęp

Introduction

Wykaz skrótów bibliograficznych

## IV. Kasata w 1810 r.

## IV.1. Na Śląsku Pruskim

Marek DERWICH

Edykt kasacyjny króla pruskiego Fryderyka Wilhelma III z 30 X 1810 r.:  
edycja i tłumaczenieThe dissolution edict of the Prussian king Frederick William III of 30 October 1810:  
edition and translation

Marek DERWICH

Instytucje kościelne na Śląsku Pruskim skasowane na mocy edyktu kasacyjnego  
z 1810 r.

Ecclesiastical institutions in Prussian Silesia dissolved under the dissolution edict of 1810

Urszula BOŃCZUK-DAWIDZIUK, Anna JEZIERSKA

Wykaz klasztorów i kolegiat mających zostać objętymi edyktem sekularyzacyjnym z 30 X 1810 r. w tzw. *Aktach Buschinga* ze zbiorów Biblioteki Uniwersyteckiej we Wrocławiu

A list of monasteries and collegiate churches to be covered by the secularisation edict of 30 October 1810 in the so-called *Büsching Papers* kept in the University Library in Wrocław

Norbert MIKA

Kasata klasztorów w 1810 r. na ziemi raciborskiej

The dissolution of monasteries in the region of Racibórz in 1810

Marek Robert GÓRNIK

Kasata klasztorów w Głogowie w 1810 r.: zarys problemu

The dissolution of monasteries in Głogów in 1810: an outline of the problem

Karl BORCHARDT

The secularization of the Hospitaller commanderies in Silesia 1810–1811

The secularisation of the Hospitaller commanderies in Silesia 1810–1811

Arkadiusz WOJTYŁA

Losy fundacji artystycznych krzyżowców z czerwoną gwiazdą na Śląsku po kasacie śląskiej gałęzi zgromadzenia

The fate of the artistic foundations of the Knights of the Cross with the Red Star in Silesia after their dissolution

Inge STEINSTRÄESSER

Klosterdämmerung – vom Umbruch zum Aufbruch – 200 Jahre Säkularisation in Schlesien, am Beispiel der Zisterzienser

A dusk or a dawn? The 200th anniversary of secularisation in Silesia as exemplified by the fate of the Cistercians

ks. Franciszek WOLNIK

Kasata górnośląskich opactw cysterskich

The dissolution of Cistercian abbeys in Upper Silesia

ks. Henryk GERLIC

Rewerenda zamiast mniszego habitu – cystersi śląscy po kasacie ich opactw

The cassock instead of the monk's habit. The Cistercians of Silesia after the secularisation

ks. Kazimierz DOLA

Zabezpieczenie materialne zakonników z klasztorów objętych edyktem sekularyzacyjnym z 1810 r.

Financial support provided to monks from monasteries covered by the secularisation edict of 1810

Paweł SKRZYWANEK

Dzieje renowacji zabudowań poklasztornych opactwa cystersów w Lubiążu

History of the renovations of the Cistercian abbey in Lubiąż after its dissolution

## o. Anzelm Janusz SZTEINKE OFM

Kasata klasztoru reformatów na Górze Świętej Anny w 1810 r.

The dissolution of the Reformed Franciscan monastery on Góra Świętej Anny (Sankt Annaberg) in 1810

## Anna POBÓG-LENARTOWICZ

Kasata klasztoru dominikanów w Opolu: zarys problemu

The dissolution of the Dominican monastery in Opole: an outline of the problem

## IV.2. We Wrocławiu

## Jan HARASIMOWICZ

Wpływ kasat sprzed 1810 r. na przestrzeń publiczną Wrocławia

The influence of pre-1810 dissolutions on the public space in Wrocław

## Agnieszka ZABŁOCKA-KOS

„Śmiem twierdzić, że z politycznego punktu widzenia nic nie stoi na przeszkodzie sekularyzacji na Śląsku”. Przekształcenia funkcjonalne wrocławskich budynków klasztornych w XIX i XX w.

“I dare say that from the political point of view nothing stands in the way of secularisation in Silesia”. Functional transformations of monastic buildings in Wrocław in 19th and 20th centuries

## Teresa KULAK

Udział zasobów materialnych z likwidowanych na Śląsku klasztorów w powstaniu w 1811 r. Uniwersytetu Wrocławskiego

The contribution of resources transferred from suppressed monasteries to the newly created Wrocław University in 1811

## o. Maurycy Lucjan NIEDZIELA OP

Kasata klasztoru dominikanów we Wrocławiu w 1810 r.

The dissolution of the Dominican monastery in Wrocław in 1810

## V. Kasaty na ziemiach zaboru pruskiego

## V.1. W Wielkim Księstwie Poznańskim

## o. Marian KANIOR OSB

Polityka antyzakonna władz pruskich i kasata opactw benedyktyńskich w Lubiniu i Mogilnie

Anti-monastic policy of the Prussian authorities and the dissolution of Benedictine abbeys in Lubiń and Mogilno

## Krzysztof KACZMAREK

Pokasacyjne losy kościoła dominikanów we Wronkach i jego wyposażenia

The fate of the Dominican church in Wronki after the dissolution

## Antoni MAZIARZ

Kasata gostyńskiej kongregacji księży filipinów w 1876 r.

The dissolution of the Oratory of St. Philip Neri in Gostyń in 1876

V.2. W Prusach Zachodnich

Sławomir KOŚCIELAK

Klasztory skasowane w okręgu gdańskim w świetle raportów o ich stanie personalnym za lata 1817–1835

Monasteries dissolved in the Gdańsk district in the light of reports on the number of their members in 1817–1835

Rafał KUBICKI

Kasata klasztorów dominikańskich na terenie prowincji Prusy Zachodnie w latach 1818–1835 i jej skutki

The dissolution of the Dominican monasteries in the province of West Prussia in 1818–1835 and its consequences

Waldemar ROZYNKOWSKI

Wokół kasaty klasztoru dominikanów w Toruniu

On the dissolution of the Dominican monastery in Toruń

Indeks osób

Indeks nazw geograficznych

Autorzy tomu II

Spis zawartości tomów I–IV

## Tom III

### Źródła. Skutki kasat XVIII i XIX w. Kasata w latach 1954–1956

Wstęp

Introduction

Wykaz skrótów bibliograficznych

#### VI. Źródła archiwalne

Gregor PLOCH

Zespół nr 102, *Klöster und Stifte: Galizien*, w Allgemeines Verwaltungsarchiv oraz wybrane inne archiwalia dotyczące klasztorów i zakonów w Galicji w zbiorach Österreichisches Staatsarchiv

Fonds no. 102, *Klöster und Stifte: Galizien*, in the Allgemeines Verwaltungsarchiv as well as other archive material concerning monasteries and religious orders kept in the Österreichisches Staatsarchiv

Olga Miriam PRZYBYŁOWICZ

Archiwalia żeńskich klasztorów diecezji krakowskiej, które w wyniku kasat trafiły do Centralnego Państwowego Archiwum Historycznego Ukrainy we Lwowie

Archive records of female convents in the Diocese of Cracow transferred following dissolutions to the Central National Historical Archives of Ukraine in Lviv

Anna ZAJCHOWSKA

Inwentarz archiwaliów dotyczących kasat w zespołach *Rząd Gubernialny Radomski I* w Archiwum Państwowym w Radomiu oraz *Rząd Gubernialny Radomski* w Archiwum Państwowym w Kielcach

An inventory of archive documents dealing with dissolutions and contained in the *Radom Governorate I* fonds, kept in the State Archives in Radom, and *Radom Governorate* fonds, kept in the State Archives in Kielce

Małgorzata KOŚKA

Źródła do kasat klasztornych w Archiwum Głównym Akt Dawnych

Sources for the study of monastic dissolutions in the Central Archives of Historical Records

Aldona WARZECHA

Źródła do kasat klasztornych w Archiwum Narodowym w Krakowie

Sources for the study of monastic dissolutions in the National Archives in Cracow

Magdalena MAROSZ

Akta klasztoru przy kościele św. Katarzyny w Krakowie jako źródło do dziejów klasztorów augustianów-eremitów i ich kasat

Documents of the monastery at St. Catherine's Church in Cracow as a source on the history of the Augustinian Hermits' monasteries and their dissolution

Maciej ZDANEK

Uwagi o losach archiwaliów małopolskiej grupy opactw cysterskich po kasacie w 1819 r.

Notes about the archives of a group of Cistercian abbeys in Małopolska after the 1819 dissolution

Wacław GOJNICZEK

Losy archiwaliów z cieszyńskiej rezydencji jezuitów po kasacie zakonu

The fate of the archives of the Jesuit residence in Cieszyn after the dissolution of the convent

## VII. Źródła biblioteczne

Jolanta GWIOŹDZIK

Pokasacyjne losy księgozbiorów klasztornych na obszarze Rzeczypospolitej Obojga Narodów

Post-dissolution fate of monastic libraries in the Polish-Lithuanian Commonwealth

Bożena KOREDCZUK

Spory wokół losów bibliotek po kasacie klasztorów w Królestwie Polskim w latach 1815–1830

Disputes over the fate of libraries after the dissolution of monasteries in the Kingdom of Poland in 1815–1830

Małgorzata KOŚKA

Losy księgozbiorów klasztornych po kasacie 1819 r. Misja Samuela Bogumiła Lindego

The fate of the monastic book collections after the 1819 dissolution. The mission of Samuel Bogumił Linde

Maria CUBRZYŃSKA-LEONARCZYK

Kolekcje klasztorne w zbiorze starych druków Biblioteki Uniwersyteckiej w Warszawie: historia i współczesność

Monastic collections in the Early Printed Books Department of the Warsaw University Library: the history and the present

Elżbieta BYLINOWA

Pocysterskie księgozbiory z Koprzywnicy, Sulejowa i Wąchocka w zbiorach Biblioteki Uniwersyteckiej w Warszawie

Books from the former Cistercian libraries in Koprzywnica, Sulejów and Wąchock in the collection of the Warsaw University Library

Marianna CZAPNIK

Księgozbiory klasztorów w Łowiczu i ich pokasacyjne losy

Libraries of Łowicz monasteries and their post-dissolution fate

Krzysztof WALCZAK

Wpływ kasat klasztorów na losy bibliotek XIX-wiecznego Kalisza

The impact of dissolutions of monasteries on the fate of libraries in 19th century Kalisz

Bożena KUMOR-GOMUŁKA

Wrocławskie księgozbiory kościelne w projekcie Śląskiej Biblioteki Centralnej – dlaczego tak, dlaczego nie? Kształtowanie idei zorganizowania zjednoczonej Biblioteki Miejskiej we Wrocławiu w okresie przed- i posekularyzacyjnym

Wrocław ecclesiastical book collections in the planned Central Silesian Library – why yes, why not? The idea of organising a united Municipal Library in Wrocław in the pre- and post-secularisation period

Weronika KARLAK

Pokasacyjne zasoby starych druków w Bibliotece Uniwersyteckiej we Wrocławiu – działalność J. G. G. Büschinga a stan obecny

Early printed books from former monasteries in the University Library in Wrocław – the activity of J. G. G. Büsching and the present state

### VIII. Źródła muzealne

Maja GAŚSOWSKA

Średniowieczne zabytki z klasztorów śląskich zsekularyzowanych w 1810 r. w zbiorach Muzeum Narodowego w Warszawie

Medieval works of art from the Silesian convents secularised in 1810 in the collection of the National Museum in Warsaw

Urszula BOŃCZUK-DAWIDZIUK

Zbiory malarstwa, rzeźby i grafiki zgromadzone przy wrocławskim uniwersytecie po sekularyzacji klasztorów w 1810 r.

Collections of paintings, sculptures and artworks acquired by the University of Wrocław after the secularisation of monasteries in 1810

Beata MARCISZ-CZAPLA

Tłoki pieczętne z sekularyzowanych klasztorów śląskich w zbiorach Muzeum Narodowego we Wrocławiu

Seal matrices from secularised Silesian monasteries in the National Museum in Wrocław

### IX. Skutki kasat XVIII i XIX w.

Gregor PŁOCH

Wpływ kasat na rozwój społeczny w XIX w.

The impact of dissolutions on social development in the 19th century

Agnieszka ZABŁOCKA-KOS

Nowe funkcje starych klasztorów w Europie w XIX w.: przegląd głównych problemów badawczych

New functions of old monasteries in the 19th century Europe: the main research problems

Aleksander ANDRZEJEWSKI, Leszek KAJZER

Od książęcego pałacu do Łąk(i), czyli klasztory po kasacie

From a ducal palace to a meadow – monasteries after dissolutions

Piotr OLIŃSKI

Miejsce pochówku Fryderyka Pięknego w kontekście pamięci rodowej Habsburgów i zlikwidowania klasztorów w ich monarchii

The burial place of Frederick the Fair in the context of the Habsburgs' family memory and the dissolution of monasteries in their monarchy

Marek L. WÓJCIK

Żywotność symboliki monastycznej w tradycji heraldycznej Dolnego Śląska po 1810 r.

The vitality of monastic symbolism in the heraldic tradition of Lower Silesia after 1810

s. Małgorzata BORKOWSKA OSB

Wygnałe drzwiami wraca oknem. Galicyjskie kasaty a żeński ruch zakonotwórczy w XIX w.

Expelled through the door, returning through the window. Galician dissolutions and the female religious order movement in the 19th century

o. Marek MIŁAWICKI OP

Działania rewindykacyjne polskich dominikanów w pierwszej połowie XX w. jako konsekwencje antyzakonnej polityki władz zaborczych

Restitution efforts of the Polish Dominicans in the first half of the 20th century as consequences of the anti-monastic policy of the partitioning authorities

### X. Kasata w latach 1954–1956

Agata MIREK

Wysiedlenia siostr zakonnych w 1954 r. na Śląsku. Obozy pracy dla zakonnice w Polsce w latach 1954–1956

Expulsions of women religious in 1954 in Silesia. Labour camps for nuns in Poland in 1954–1956

Indeks osób

Indeks nazw geograficznych

Autorzy tomu III

Spis zawartości tomów I–IV

## Tom IV

### Dokumentacja

Wstęp

Introduction

#### XI. Dokumentacja

##### XI.1. Ilustracje

Wykaz skrótów bibliograficznych

Aleksander ANDRZEJEWSKI, Leszek KAJZER

Ondřej BASTL

Urszula BOŃCZUK-DAWIDZIUK

Elżbieta BYLINOWA

Marek Robert GÓRNIAK

Jan HARASIMOWICZ

Cezary JASTRZĘBSKI

Weronika KARLAK

Аркадий Иванович Комиссаренко

Magdalena MAROSZ

Norbert MIKA

Karel MÜLLER, Petr TESAŘ

o. Maurycy Lucjan NIEDZIELA OP

Piotr OLIŃSKI

Olga Miriam PRZYBYŁOWICZ

Halina RUSIŃSKA-GIERTYCH

o. Jan Andrzej SPIEZ OP

Anna SZYLAR

Aldona WARZECHA

Arkadiusz WOJTYŁA

Marek L. WÓJCIK

XI.2. Bibliografia

XI.3. Wykaz skrótów bibliograficznych

XI.4. Indeksy

Indeks osób

Indeks nazw geograficznych

XI.5. Autorzy

Spis zawartości tomów I–IV